

**AGENDA****Mardi 1^{er} septembre**

A partir de 8h20
Rentrée des classes
(Ecole René Langlais)

Lundi 7 septembre

Permanence de la Députée
Marietta KARAMANLI
9h30 à 10h00 - Mairie

Vendredi 25 septembre

Assemblée générale
20h00 - Cantine
(Cantine Scolaire)



Chers Silléens et Silléennes,

Le 15 mars dernier, vous avez choisi l'équipe portée par la liste « Sillé le Philippe, une nouvelle dynamique » pour mener les projets de la commune durant les six années à venir.

Après de longues semaines de confinement, **le nouveau Conseil Municipal a pu être installé le 28 mai 2020** et m'a élue Maire de la commune de Sillé le Philippe.

J'ai donc quitté mes fonctions de 1^{ère} Adjointe et pris mes nouvelles fonctions de Maire dans le contexte très particulier de cette crise sanitaire Covid-19 qui a mis entre parenthèse notre vie sociale et parfois professionnelle. Durant les différentes phases de déconfinement, vos élus et les personnels communaux ont œuvré pour que nous puissions progressivement nous retrouver.

Très prochainement, vous pourrez retrouver toutes les informations concernant vos nouveaux élus et leurs missions au sein de la commune, de l'intercommunalité et des différentes instances dans le « Regards sur Sillé le Philippe », nouvelle version.

Quant à « La Lettre de Sillé le Philippe », restée en sommeil depuis quelques mois, la nouvelle commission « communication » a choisi la rentrée pour reprendre sa publication (en 4 pages ce mois-ci en raison de nombreuses informations). Vous retrouverez cette lettre tous les mois pour vous informer de la vie de la commune et de ses associations, des actualités sur notre territoire...

Durant l'été, des jeunes Silléens et Silléennes, encadrés par un élu municipal, se sont mobilisés pour réhabiliter le terrain de basket extérieur. Je tenais à saluer cette belle action citoyenne de nos jeunes.

En cette rentrée particulière, nos écoliers vont pouvoir reprendre le chemin de l'école et retrouver tous leurs camarades de classe. Un protocole sanitaire, certes allégé par rapport à celui de la fin de l'année scolaire, a fait l'objet d'une collaboration étroite entre l'équipe enseignante, les personnels et la municipalité.

Ce jeudi 3 septembre, débiteront les travaux liés au renouvellement du réseau d'eau potable et des branchements dans la rue Principale et la rue Neuve ; travaux préalables à ceux du réaménagement du centre bourg qui devraient commencer dans le courant du premier trimestre 2021, si tout se déroule comme prévu (cf article au verso).

Enfin, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous avez manifesté à l'égard de mon équipe et vous assure de son engagement au service de tous les habitants de Sillé.

Restant à votre écoute, continuez à prendre soin de vous et des autres.

Claudia DUGAST, Maire

RAMASSAGE
Ordures ménagères
et Sacs jaunes

Mercredis 9 et 23 septembre

RAPPEL

Sortir les bacs et les sacs jaunes
la veille de la collecte.
Ramasser les bacs
après la collecte.

SOINS INFIRMIERS

Mme Gaëlle BUET
18 ter rue Principale
72460 Sillé le Philippe
☎ **06 51 92 05 66**

Permanences
mardi et jeudi de 8h00 à 9h00
(autres horaires sur rendez-vous)

Astreinte mairie soir et week-end
☎ **06 37 23 51 43**



RENTREE SCOLAIRE 2020

2 NOUVELLES ENSEIGNANTES A L'ECOLE RENE LANGLAIS

Mme Hélène ROMAGNE, enseignante des GS/CP et Mme Adeline PAPILLON, enseignante des CP/CE1 ont quitté l'école René Langlais pour un nouveau projet professionnel.

A la rentrée 2020, nous accueillerons donc deux nouvelles enseignantes :

- **Mme Amaëlle THOMAS** qui assurera la **classe des PS/MS**.
- **Mme Charlène GUILLOT** qui assurera la **classe des MS/GS**, actuellement en congé maternité, remplacée par **Mme Nathalie REY**.

Nous accueillerons également **Mme Stéphanie MARIETTE** qui assurera la journée de décharge du Directeur, M. Anthony FOUILLET, **chaque jeudi**, dans la **classe des CE2**.

Nous leur souhaitons la bienvenue à l'école de Sillé le Philippe.

Prochaine messe à Sillé :
Samedi 19 septembre à 18h30
Port du masque obligatoire

Combien Ça Coûte ?

A l'ordre de :

Achat d'une débroussailleuse professionnelle Stihl - Service technique



650,00

Retrouvez
les prochains numéros
le dernier jour du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
Cabinet infirmier
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

MAIRIE
1C rue Neuve
72460 SILLÉ LE PHILIPPE

Septembre 2020



SERVICE CIVIQUE : OUVERTURE D'UN POSTE A L'ECOLE RENE LANGLAIS



Le Service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et est élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

C'est un engagement d'une durée comprise entre 6 et 12 mois.

Il est accessible sans condition de diplôme pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général au sein d'une Association, d'un Etablissement public, d'une Collectivité... en France ou à l'étranger et dans

9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

Il donne lieu au versement d'une indemnité d'environ 580 € par mois, prise en charge par l'Etat.

Le poste, proposé par l'Ecole René Languais, s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans.

Il est à pourvoir prochainement pour une durée de 10 mois (30 heures hebdomadaires).

La mission du jeune sera de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école en assistant les enseignants pendant les temps de classe et, notamment, lors des activités sportives, artistiques et scientifiques mais aussi :

- Participer à l'accueil des élèves le matin,
- Accompagner des sorties scolaires,
- Gérer le fonds documentaire,
- Préparer le matériel nécessaire à une activité puis remettre en état les locaux et le matériel servant directement aux élèves.
- Accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité.

Contact : M. Anthony FOUILLET (Directeur de l'école) au 02 43 27 53 46.

Renseignements et candidature : service-civique.gouv.fr

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE ET DES BRANCHEMENTS

INFORMATIONS TRAVAUX



Préalablement aux travaux de réaménagement du Centre bourg, il était nécessaire de réaliser des travaux sur le réseau d'eau potable rue Principale et rue Neuve.

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable) de la Région de Vive Parence (maître d’ouvrage) a confié les travaux de renouvellement du réseau d’eau potable et des branchements à l’entreprise DLE Ouest du Mans. La maîtrise d’œuvre est assurée par l’entreprise SAFEGE – SUEZ Consulting d’Yvré l’Evêque.

Ces travaux sont prévus et financés dans le cadre du renouvellement et renforcement du réseau sur le territoire syndical – programme 2020 – pour un coût de 275 725 € HT. Ils débuteront à partir du jeudi 3 septembre 2020 par la pose du réseau principal. Travaux effectués en trois tranches : du carrefour au niveau de la route de Lombron au monument aux morts puis du carrefour au niveau de la route de Lombron au cimetière puis rue Neuve pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Les travaux se poursuivront ensuite par la reprise de tous les branchements. Durée totale des travaux estimée à 12 semaines.



Durant cette période, les travaux seront réalisés sous route barrée avec une déviation par la RD 301 mais l'accès aux riverains et aux commerces sera toujours possible et les cars continueront de circuler rue Principale.

Conscients de la gêne occasionnée, nous comptons sur votre compréhension et vous demandons d'être vigilants dans vos déplacements, d'informer vos enfants des dangers potentiels pour la sécurité de tous.

Si vous souhaitez faire part d'un problème ou d'une requête particulière, vous pourrez vous adresser directement au responsable des travaux de l'entreprise ou contacter l'accueil de la mairie au 02 43 27 51 08 aux heures d'ouverture ou l'astreinte mairie au 06 37 23 51 43.

**PERSONNEL COMMUNAL
RECRUTEMENT D'UN NOUVEL AGENT TECHNIQUE**



Le jeudi 16 juillet dernier, M. Paul LEMERCIER a intégré le service technique communal pour pallier l'absence prolongée de M. Jean-Patrick BRARD.

Il est en Contrat à Durée Déterminée pour 3 mois. Il travaille aux côtés de M. Jean-Michel LALANDE et de M. Sébastien SAVIGNY.



PAIEMENT DE PROXIMITE

Depuis le 28 juillet 2020, la **Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)** a mis en place un dispositif « **paiement de proximité** » permettant de régler les factures émises par notre collectivité, ainsi que les amendes et les impôts, chez les buralistes partenaires agréés.

Fonctionnement du dispositif :

Un QR code, permettant d'identifier l'utilisateur et sa créance, et garant de la confidentialité des informations échangées, sera apposé sur chaque facture concernée par cette prestation.

Pour régler votre facture, vous devrez vous rendre chez un buraliste partenaire agréé et scanner vous-même le document. Le buraliste encaissera la somme indiquée, soit en espèces pour un montant inférieur à 300 €, soit par carte bancaire (sans limitation de montant). Puis, le buraliste vous remettra un justificatif de paiement qui pourra être nominatif si vous le demandez.

Le paiement sera automatiquement pris en compte par les services de la DGFIP le lendemain pour un règlement avant 15h30 ou le surlendemain pour un règlement après 15h30.

Buralistes agréés au 20 juillet 2020 sur le territoire du Gesnois Bilurien :

Le 7 – 7 rue Honoré Broutelle à Montfort le Gesnois

Le Niaouli – 3 rue Faidherbe à Connerré

Tabac Presse Loto – 87 rue Nationale à Bouloire

Le Renitas – 97 rue Nationale à Bouloire



ENSEIGNEMENT DU CATECHISME

Le catéchisme est proposé aux enfants à partir de 8 ans, le samedi matin, à l'église de Sillé.

La catéchiste accueillera les parents et les enfants pour une réunion d'informations **le samedi 5 septembre 2020 à 10 heures à l'église de Sillé.**

Inscriptions au 06 11 93 22 22.



BASKET CLUB DE SILLE LE PHILIPPE - SAISON 2020/2021

Le club prépare au mieux cette nouvelle saison 2020/2021 au vu des contraintes sanitaires liées à la Covid-19.

L'école de basket accueille les enfants à partir de 6 ans ; des séances d'essai seront organisées dès que possible.

Pour les **6 équipes inscrites en championnat**, il est toujours possible de rejoindre un groupe même si le club recrute plus spécialement dans les catégories Cadettes et Seniors Féminins. Même si vous êtes débutante, n'hésitez pas à venir rejoindre ces deux équipes, dans un esprit convivial.

La catégorie Loisirs serait également heureuse d'étoffer son effectif. Venez participer à des séances d'essai.

D'autre part, nous cherchons des personnes souhaitant s'investir dans la vie du club ou pour encadrer une équipe.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous. Pour tout renseignement : secretariat.bcsp@gmail.com ou 06 85 03 49 22.



ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE - RENTREE 2020

4 sites d'enseignement : Bouloire / Connerré / Savigné l'Evêque / Thorigné sur Dué.

Large choix de disciplines proposées : éveil et initiation musicaux, flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor, percussions, piano, synthétiseur, accordéon, guitare, violon.

Et de pratiques collectives : orchestre junior, chorales jeunes, chorales adultes, musiques actuelles, culture musicale.

Informations et inscriptions :

Mercredi 2 septembre / Lundi 7 septembre / Mercredi 9 septembre de 17h30 à 20h00

Ecole de musique de Connerré - Rue de l'Abreuvoir (près de la mairie)

Vendredi 4 septembre / Mercredi 9 septembre / Vendredi 11 septembre de 17h00 à 19h00

Ecole de musique - 1 rue de la Grosse Pierre à Bouloire

Samedi 5 septembre de 10h00 à 12h00 / **Mercredi 9 septembre** de 17h00 à 19h00

Salle polyvalente à Thorigné sur Dué

Samedi 5 septembre de 14h00 à 16h00 / **Mercredi 9 septembre** de 17h00 à 19h00

Salle de l'harmonie, derrière la salle Saint Exupéry à Savigné l'Evêque

☎ 02 43 63 12 72 / 02 43 35 98 11

✉ ecolemusique.cc-gesnoisbilurien.fr

🌐 www.cc-gesnoisbilurien.fr



SECHERESSE EN SARTHE MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

Le bassin versant de la Vive Parence est en alerte depuis le 25 août 2020.

De ce fait, la Préfecture de la Sarthe a mis en place des mesures de restriction des usages de l'eau, à appliquer par l'ensemble des usagers : particuliers, collectivités, agriculteurs...

Il est donc demandé à chacun de réduire autant que possible sa consommation en eau :
lavage des véhicules, remplissage des piscines, arrosage des gazons et espace verts...

POINTS DE RETRAIT DES SACS JAUNES



Vous pouvez vous procurer les sacs jaunes pour le tri sélectif à la mairie et, depuis quelques mois déjà, à l'Epi Service de Sillé (1 ou 2 rouleaux suivant le nombre de personnes dans le foyer).

Pour rappel, les sacs jaunes sont uniquement destinés à la collecte des emballages recyclables. Il est recommandé de bien aplatir les emballages et de ne pas les emboîter.



COLLECTE DES DÉCHETS COVID-19

Les bons gestes pour protéger les agents de collecte

OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

- 1** Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.
- 2** Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.
- 3** Après 24 heures, ce sac doit être déposé dans le sac poubelle des ordures ménagères bien fermé.
- 4** Le sac peut ensuite être jeté dans le bac des ordures ménagères couvercle bien fermé !



NE PAS JETER les MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES et GANTS AVEC LES EMBALLAGES !

Merci de votre plus grande vigilance pour la sécurité de tous,

www.syvalorm.fr

Le SYVALORM

Vigilance !

**Les déchets de protection au COVID-19
sont dangereux et ne se recyclent pas**

Les bons gestes de tri pour éviter la propagation du virus

L'usage des masques de protection contre le virus a redoublé, ils sont devenus des nouveaux déchets, qu'on ne sait pas encore recycler même si des solutions sont cependant à l'étude.

Afin de préserver les agents de collecte et de tri, il est indispensable d'adopter les bons gestes pour éliminer les déchets ayant pu entrer en contact avec le COVID-19.

- Prenez soin de déposer TOUS vos déchets de protection potentiellement contaminés COVID-19 (masques, gants, mouchoirs et lingettes) dans un 1er sac bien fermé, lui-même placé (après 24h d'isolement) dans un 2ème sac pour ordures ménagères parfaitement fermé.
- Soyez aussi attentifs à la qualité du tri de vos sacs jaunes (uniquement des emballages plastiques, métalliques et cartonnettes)
- Aucun sac ordures ménagères au sol